

Prévention contre les parasites en élevage bovin

Le cahier des charges bio limitant les traitements systématiques pour gérer les parasites, une gestion préventive de la santé animale et la limitation des traitements allopathiques s'imposent.

Il est important d'avoir une gestion raisonnée du parasitisme en intégrant des pratiques vétérinaires alternatives tel que la phytothérapie, aromathérapie, homéopathie, accompagnées de conduites d'élevage appropriées.

Que dit la réglementation ?

Dans le cahier des charges de l'agriculture biologique, il faut soigner les animaux sur justification vétérinaire et dans des cas précis. Cela a pour conséquence un doublement de la période d'attente et au minimum 48 heures avant la valorisation et commercialisation du produit (lait, viande).

Chaque traitement chimique doit être justifié par l'observation d'un animal malade, par une analyse. Le pâturage des animaux sur des parcelles à risque (zone humide) peut être reconnu comme motif justifiant un traitement.

Les traitements alternatifs à l'allopathique sont à privilégier avant tout.

Les types de parasites

PARASITES	LOCALISATION
STRONGLES DIGESTIVES	CAILLETTE INTESTIN GRELE CAECUM
STRONGLES PULMONAIRES	POUMONS
GRANDES DOUVE	FOIE
PETITE DOUVE	FOIE
COCCIDIOSE	INTESTIN GRELE

Les traitements alternatifs

La phytothérapie : C'est l'utilisation de plantes fraîches ou sèches que l'on peut faire prendre en bassine à lécher. Buvable, en poudre sur l'aliment, en externe ou interne. L'aromathérapie : C'est l'utilisation d'huiles essentielles en interne ou externe.

L'homéopathie : C'est l'utilisation de remèdes homéopathiques qui stimulent les processus naturels de réaction aux agressions.

Demandez conseil à votre vétérinaire. Une mauvaise utilisation peut compromettre l'efficacité du traitement ou être dangereuse. Une formation est vivement conseillée et l'observation des symptômes pour réagir au bon moment est primordiale.

Facteur influençant la contamination

Les conditions météo

La température pour le développement des larves se situe entre 20° et 30°C. Couplée à l'humidité, l'évolution se fait alors en huit à dix jours. Les conditions climatiques conditionnent les risques parasitaires.

Pendant l'été, une sécheresse couplée à l'effet du soleil détruit une partie des parasites.

Niveau d'intensification

En agriculture biologique, le niveau d'intensification reste faible, en général inférieur à 1 UGB/ha, mais attention tout de même à ne pas trop intensifier les bonnes parcelles.

Herse de prairie

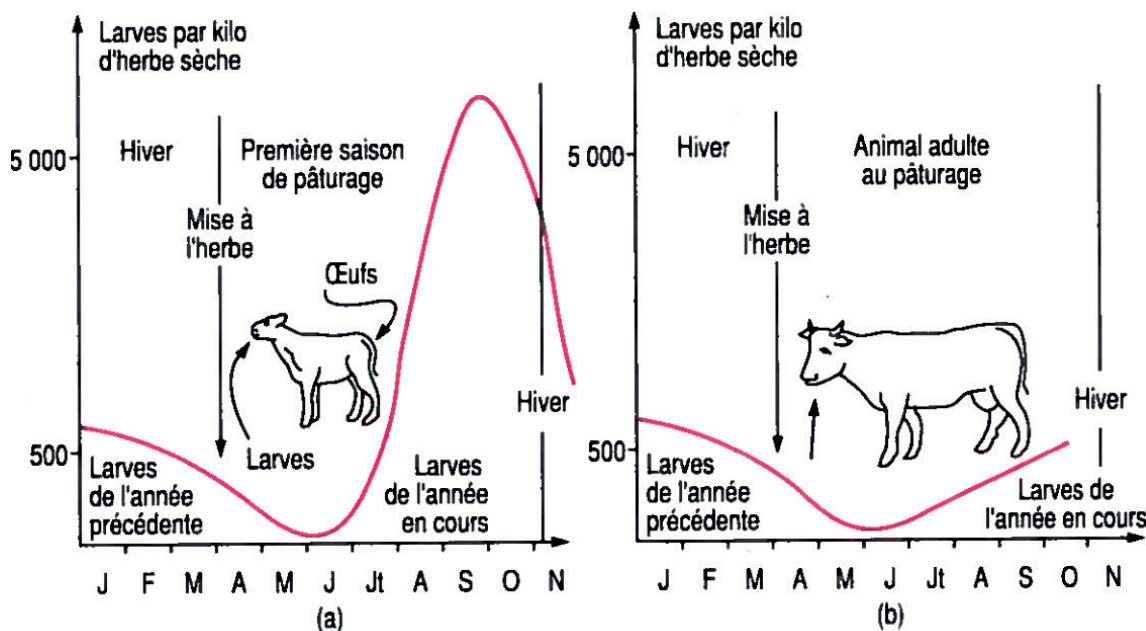
Le délitage des bouses favorise l'évolution des parasites au printemps car ils ont besoin d'oxygénation pour se développer. De récentes expérimentations n'ont pas démontrées d'effet positif du hersage sur la qualité et les quantités d'herbe récoltées.

Parcelle

Les zones humides sont le « terreau » de développement de certains parasites notamment la douve. L'aménagement de points d'eau, la limitation de l'accès à certaines zones sont des points importants à mettre en œuvre.

L'âge des animaux pâturant

L'âge des animaux et leur immunité naturelle déterminent le potentiel de contamination des prairies.



a-Contamination par les veaux
 b-Contamination par les vaches

Pour les exploitations avec beaucoup de surfaces en pâturage obligatoire où l'alternance fauche pâture n'est pas toujours possible. Les vaches adultes ingèrent plus de parasites qu'elles n'en rejettent. Comme il est décrit dans le schéma ci-dessus, il vaut mieux alterner la pâture avec des adultes à l'automne que de laisser les jeunes animaux toujours sur les mêmes parcelles.

Influence des pratiques

	Risques élevés	Risques diminués
Moment de mise à l'herbe	précoce (avril)	tardive (juin)
Moment de rentrée	tardive (novembre)	précoce (octobre)
Rotations de pâture	Pas de rotation	Rotation sur 3, 4 parcelles
Chargement de la pâture	Fort	Faible, extensif
météo hiver / Sécheresse été	Hiver doux / été humide	Hiver froid / été très sec
Complémentation au parc	Pas de complémentation	Complémentation
Exploitation pré par les génisses en n-1	Oui	Non

Une génisse doit pâturer 8 mois pour acquérir une immunité naturelle. La confrontation avec les strongles pendant 8 mois minimum est suffisante pour se protéger durablement. Il n'est pas obligatoire que les 8 mois soient consécutifs, l'immunité est souvent acquise en deuxième année. Elle est indispensable pour permettre aux vaches adultes de consommer de l'herbe contenant des centaines de larves.

Il faut également éviter les carences en minéraux et vitamines qui jouent un rôle important dans l'acquisition de l'immunité.

Mesure à mettre en œuvre

- Séparer les jeunes animaux des autres catégories.
- Alternier pâture et fauche sur la parcelle pour casser le cycle des parasites.
- Assainir les zones humides dans le respect de la réglementation.
- Aménager des points d'eau avec des abreuvoirs de prairie.
- Privilégier le pâturage tournant avec un cycle de plus de 30 jours.
- Complémenter lorsque c'est nécessaire pour éviter de faire brouter les parcelles trop ras.
Laisser 8 cm d'herbe à la sortie des animaux des parcelles, **près de 80% des parasites se tiennent dans les cinq premiers centimètres de végétation.**
- Fauche systématique des refus.

Immunité naturelle antiparasitaire

L'immunité ne se développe que sur les strongles. Il est important d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée pour que les jeunes animaux soient en état pour développer leur immunité dans de bonnes conditions. L'état immunitaire peut être déficient en cas de sous-alimentation ou de forte infestation.

En bâtiments, les animaux doivent disposer d'une alimentation suffisante et d'une litière sèche. Les animaux devraient être nourris dans des mangeoires plutôt que directement sur le sol, pour éviter la contamination par contact du fumier ou de la litière.

Pour les bovins allaitants, le stress du sevrage peut les rendre plus vulnérable, il est important de les faire pâturer sur prairie fauchée à cette période.

Les recherches de parasites

L'observation des animaux est la première arme pour réagir face à une infestation, les retards de croissance, un amaigrissement, des diarrhées dont des signes d'alerte.

Coproscopie pour les bouses : il est préférable de travailler sur des lots de 5 animaux. Comptage du nombre d'œufs dans les bouses. Les animaux choisis doivent être au pâturage depuis au moins 2 mois.

A faire régulièrement pour être réactif, il est conseillé de contrôler les adultes au moins une fois par an début d'hiver. Coût environ 10 €/ analyse.

Récolter les excréments frais (500 gr) par terre, conserver max 1 ou 2 jours au réfrigérateur (la recherche les œufs de douves, strongles digestifs, taenias, coccidies, paramphistomes sont possibles).

Pour les strongles respiratoires, la technique d'analyse est différente (méthode Baerman, coût d'environ 12€). Lors de la demande d'analyse, bien préciser quels sont les parasites à rechercher.

Retour d'abattoir : La remontée d'abattoir concernant la contamination des foies est un signe d'alerte. Hélas, lorsqu'on arrive à ce constat les conséquences sont déjà là et il vaut mieux anticiper.

L'analyse sur le sang est possible en recherchant les anticorps pour la douve (coût 9 €). Le cycle de ponte de la douve étant irrégulier, l'analyse des bouses est parfois imprécise pour trouver ce parasite.

Pour les strongles digestifs (ostertagia) l'analyse par dosage pepsinogène est possible : environ 15€/analyse. Avec une prise de sang sur 5 animaux d' 1 ou 2 ans par lot. Cela permet de détecter les larves enkystées, à réaliser à la rentrée à l'étable.

Une analyse de la densité optique du lait de tank peut mesurer pour le troupeau, de façon grossière, le niveau des anticorps contre l'ostertagia.

Cas de la coccidiose

La coccidiose atteint les bovins âgés de quelques semaines à 2 ans. C'est principalement entre 1 et 3 mois que le risque est le plus important et le plus grave. Les facteurs prédisposant à cette maladie parasitaire sont les variations de températures rapides, les changements d'environnement telles que la mise à l'herbe ou rentrée à l'étable. Les animaux peuvent être aussi contaminés en bâtiment. Le nettoyage à l'eau bouillante des bâtiments et barrières est fortement souhaitable, une vigilance particulière s'impose sur le nettoyage des niches à veau. Un curage régulier et un vide sanitaire sont conseillés. Des traitements phytothérapeutiques mélangés dans l'alimentation existe, à voir avec votre praticien vétérinaire.

Le compostage du fumier

Le compostage permet d'assainir le fumier car les larves et les oeufs de nématodes sont détruits à des températures d'environ 32 à 34 °C. À 50°C, ils sont tués en seulement une heure et, à 44°C, en moins de 4 heures.

Plantes anti-parasitaire

Les plantes fourragères des pâturages tannifères sont reconnues pour avoir des effets sur les parasites. Le sainfoin, le lotier corniculé et la chicorée sauvage sont riches en tanins et en font partie.

Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.

L'utilisation des données contenues dans ce document ne saurait engager la responsabilité de ses rédacteurs.

Prévention contre les parasites en élevage bovin

Edition 2017

Contacts

Jean-Pierre Monier

Référent technique régional bovins lait bio

04 77 91 43 04

jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr